

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS**

PARCOURS DÉCOUVERTE



LA BOSSE

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



Ancien bordage de la Nouette, route de Saint-Georges-du-Rosay
(© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

INTRODUCTION

Située dans le département de la Sarthe, la commune de La Bosse fait partie de la Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise et du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. D'une superficie de 10,75 km², elle compte 144 habitants (au 1^{er} janvier 2023) appelés Bosséens.

Le bourg est situé au nord-ouest de la commune, en bordure d'un plateau dominant la vallée de la Chéronne, où il culmine à 175 mètres d'altitude.

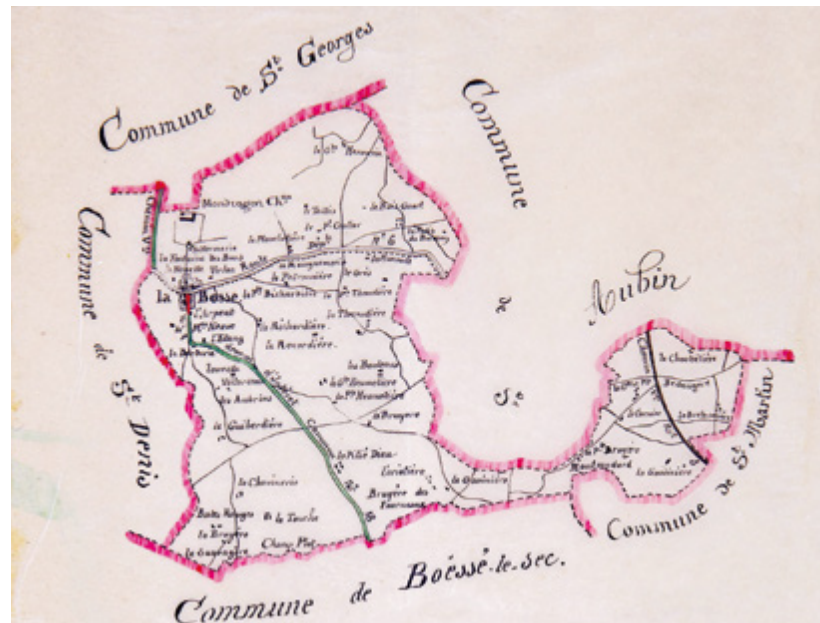


La Bosse et ses environs sur la
carte de l'évêché du Mans par
Alexis-Hubert Jaillot (1706).
Source : gallica.bnf.fr/BnF

GÉOGRAPHIE

La commune de La Bosse s'étend sur un plateau dont l'altitude oscille de 125 m à 175 m d'altitude. Il est encadré à l'ouest et à l'est par les petites vallées de la Chéronne et du Rosay. Au sud, la Vimelle prend sa source à l'ouest des Aubrins et forme une partie de la limite avec Saint-Denis-des-Coudrais. Délimitée au nord par Saint-Georges-du-Rosay, à l'ouest par Saint-Aubin-des-Coudrais, au sud par Boëssé-le-Sec, la commune présente une forme irrégulière marquée par une excroissance au sud-ouest, limitrophe de Saint-Martin-des-Monts.

D'un point de vue géologique, la commune est située sur la bordure occidentale du Bassin parisien. Le territoire de La Bosse présente une épaisse couche de sables cénomaniens du Crétacé (fin de l'ère Secondaire) au sommet sous forme de dalles de grès solidifié, sous l'effet d'un climat tropical à l'ère Tertiaire. Le sous-sol comprend également, sur environ 20 m d'épaisseur, des dépôts de marnes et de craie du Turonien formés par retrait de la mer vers l'est. En se décalcifiant à l'ère Tertiaire, la craie a donné lieu à une couche irrégulière de 2 m d'épaisseur d'argile à silex sur les plateaux.



Plan général de la commune de La Bosse, s.d. Archives départementales de la Sarthe, 3 O 615 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

UN IMPORTANT SITE DE PRODUCTION DE CÉRAMIQUE À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La première implantation humaine attestée à La Bosse remonte au 2^e siècle de notre ère avec le développement d'un important site de production de céramique domestique, situé au sud-ouest de la commune. Découvert dans les années 1980, documenté au cours de la décennie suivante et objet de tests de prospections géophysiques en 2005, l'histoire de ce site reste énigmatique par bien des aspects faute de recherches

archéologiques. Néanmoins, ces premières recherches ont permis de comprendre qu'il s'agissait d'un vaste site de production de vaisselle de service et de cuisson développé grâce à la présence à proximité, principalement sur la commune de Saint-Denis-des-Coudrais, de gisements d'une argile blanche (kaolinite), présentant des qualités plastiques propices à la réalisation de céramiques étanches et résistantes à la cuisson. Les poteries antiques de La Bosse, produites à grande échelle, des années 160 à la fin du III^e siècle au moins, se caracté-

térisent en majorité par leur teinte gris-bleu liée à leur mode de cuisson en réduction. Outre la disponibilité de cette argile, le choix d'implantation du site s'explique aussi par la présence de l'eau et de bois à proximité, ainsi que par l'accessibilité à un réseau de diffusion. En effet, La Bosse se trouve non loin de deux axes antiques, Le Mans – Evreux passant à moins de 8 km dans le secteur de Bonnétable – Saint-Cosme-en-Vairais et Le Mans – Chartres empruntant la vallée de l'Huisne, notamment sur les communes de Sceaux-sur-Huisne et Villaines-la-Gonais, à 5 km environ. Ces voies ont facilité l'exportation des productions vers la vallée de l'Huisne, densément occupée dans l'Antiquité et les régions voisines.

Céramique de La Bosse, II^e-III^e s.. Fouilles d'Allonnes, AOROC, CNRS-ENS, Paris (© Pierre Andrieux).



Lambris de l'église, écu armorié de la famille du Bouchet, seigneur de Mondragon aux XV^e et XVI^e siècles, XIX^e siècle (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).



La Pitié-Dieu à La Bosse, extrait du cadastre de 1831, section B1 de la Pitié-Dieu (Archives départementales de la Sarthe, PC/ 041 /005).

LA CRÉATION DES CADRES SEIGNEURIAUX AU MOYEN ÂGE

Le développement médiéval de La Bosse est à mettre en relation avec l'essor de la féodalité et la création de La Ferté-Bernard. Cette forteresse stratégique est établie vers 1027 pour la défense du Perche et flanquée de postes avancés installés sur des mottes, parmi lesquels celui de La Bosse. Concéder en fief par les seigneurs de La Ferté-Bernard à un vassal, le domaine de La Bosse porte le titre de châtelainie et constitue une circonscription judiciaire (bailliage) jusqu'en 1573. Entre-temps, la châtelainie de La Bosse est cédée en 1392 par Charles VI, suite à la confiscation de la seigneurie de La Ferté-Bernard, au chapitre de la cathédrale Saint-Julien du Mans. Ainsi, ce dernier porte le titre de seigneur de paroisse et perçoit les droits seigneuriaux jusqu'à la Révolution. Pour en faciliter la perception, le chapitre

cathédral fait dresser le plan terrier de La Bosse en 1788.

La création de la châtelainie de La Bosse n'empêche pas les Bernard, seigneurs de La Ferté de combler de bienfaits l'abbaye de l'Épau lors de sa fondation. En effet, en 1232, Hugues de la Ferté donne à l'abbaye de l'Épau, 40 arpents de terre près du village de La Bosse et 76 arpents alentour constitués principalement de bruyères et de landes. C'est ainsi qu'est créé le domaine satellite de la Pitié-Dieu de La Bosse, augmenté par la suite d'autres donations et acquisitions dans les environs (notamment à Saint-Denis-des-Coudrais et Boëssé-le-Sec). La Pitié-Dieu est affermée par la suite à un fermier général qui exploite les terres du lieu et administre les biens de l'abbaye de l'Épau dans le secteur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Comme les fermes qui en dépendaient – la Gandinière, la Touche, la Richardière, la Guiberdière, les Bouleaux, la Lorientière – la Pitié

Dieu est vendue comme bien national en 1791 et devient une simple ferme. Le site conserve des douves sur trois côtés de la cour mais les bâtiments actuels ne semblent pas antérieurs à l'Époque Moderne.

Le premier seigneur de La Bosse connu est Séquart de Mondragon mentionné à la fin du XII^e siècle. Un certain Pierre de Mondragon est signalé en 1394 mais dans la première moitié du XV^e siècle, la seigneurie de La Bosse passe à la famille du Bouchet par le mariage d'Agnesse de



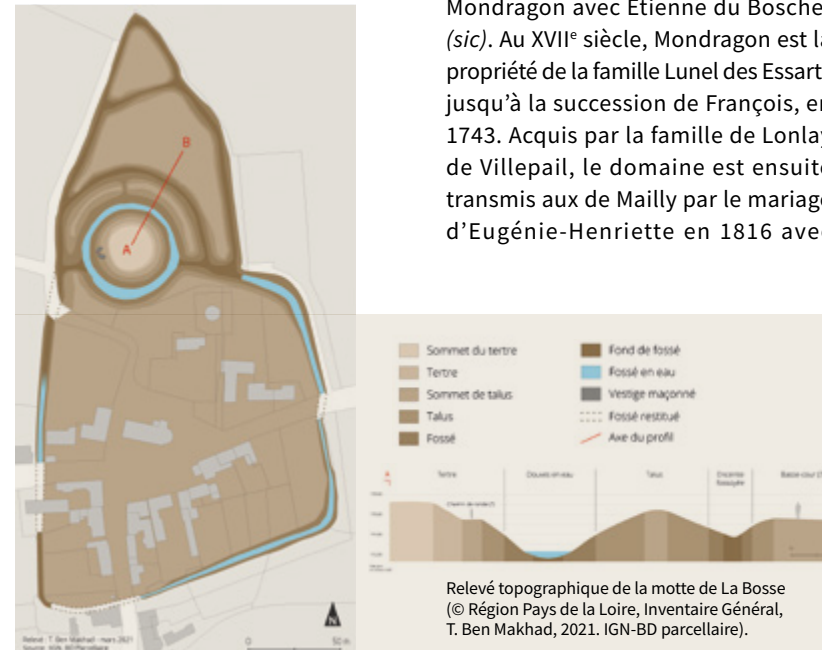
Plan terrier de la seigneurie de La Bosse, 1788 (Archives départementales de la Sarthe, E 313_39).

Mondragon avec Etienne du Boschet (*sic*). Au XVII^e siècle, Mondragon est la propriété de la famille Lunel des Essarts jusqu'à la succession de François, en 1743. Acquis par la famille de Lonlay de Villepail, le domaine est ensuite transmis aux de Mailly par le mariage d'Eugénie-Henriette en 1816 avec

Adrien-Joseph-Augustin-Amalric, comte de Mailly, marquis d'Haucourt et de Nesle. Le domaine de Mondragon est notablement augmenté par une politique active d'acquisition par la famille de Mailly jusqu'au début du XX^e siècle. Arnoldine de Mailly (1834-1925) hérite de Mondragon mais après son décès sans descendance, le domaine passe à son neveu qui le cède en 1928, à Alexandre Yvon ; ses descendants en sont toujours propriétaires.

LE CHÂTEAU À MOTTE

La première mention de la motte de La Bosse apparaît en août 1276 dans le cadre d'un accord entre Huet de la Ferté, sire de La Ferté-Bernard et Guillaume de Foillet, stipulant que ce dernier, en contrepartie de terres du diocèse de Chartres, reçoit la "ville de



Motte castrale de La Bosse (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).



Château de Mondragon, façade est sur jardin (© Région Pays de la Loire, Inv. Général, P-B Fourny).

la Boce et toutes ses appartenances excepté la motte et le pleissage".

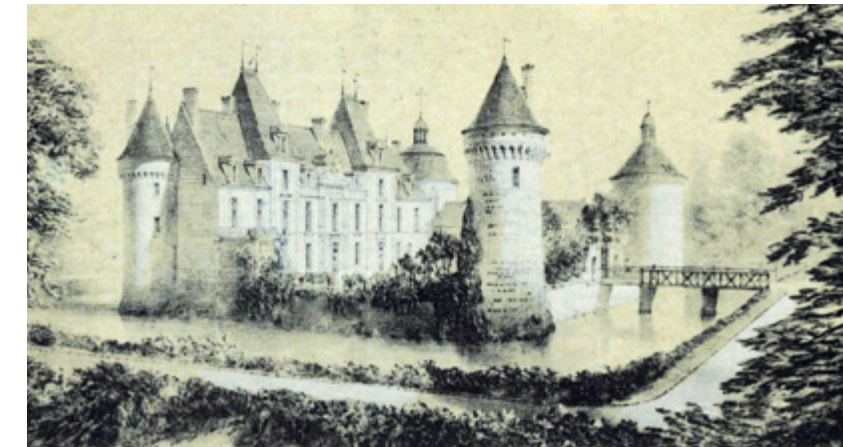
Probablement antérieure de deux siècles, la motte est impossible à dater précisément en l'absence de fouilles archéologiques. Située à 80 m au nord de l'église, elle consiste en un tertre artificiel entouré de fossés en eau, sa forme ovale de 25 m de diamètre culmine à 177,5 m. La motte est doublée au nord d'une enceinte fossoyée qui la sépare d'un terre-plein divisé en deux, formant une basse-cour en forme d'éperon entourée de fossés. Au sud, le tertre est protégé par un imposant talus qui le sépare d'une basse-cour rectangulaire délimitée par des fossés en grande partie conservés, dans laquelle s'est développé le bourg. Le tertre devait comporter à l'origine une tour à vocation défensive et résidentielle. Il ne subsiste aujourd'hui que quelques vestiges maçonnés de forme semi-circulaire. On ne sait quand ce "vieux château" a été utilisé et si son abandon est lié à la création de celui de Mondragon.

LE DOMAINE DE MONDRAGON

Situé à 800 m au nord de la motte, le château de Mondragon est datable dans son état actuel des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles. Il est construit sur une plateforme rectangulaire entourée de douves maçonnées. La cour pavée, à laquelle on accède par un pont-levis

précédé d'un portail en pierre à l'ouest, est flanqué de quatre tours d'angles dont l'une abrite une chapelle. Le logis, composé de cinq corps de bâtiment dont deux pavillons, occupe le flanc est et des communs la limite sud. Une grange complète les bâtiments à l'extérieur des fossés. Deux

Vue générale du château de Mondragon, carte postale ancienne (collection privée).





Château de Mondragon, façade principale depuis le sud-ouest (© Région Pays de la Loire, Inv. Général, P-B Fourny).

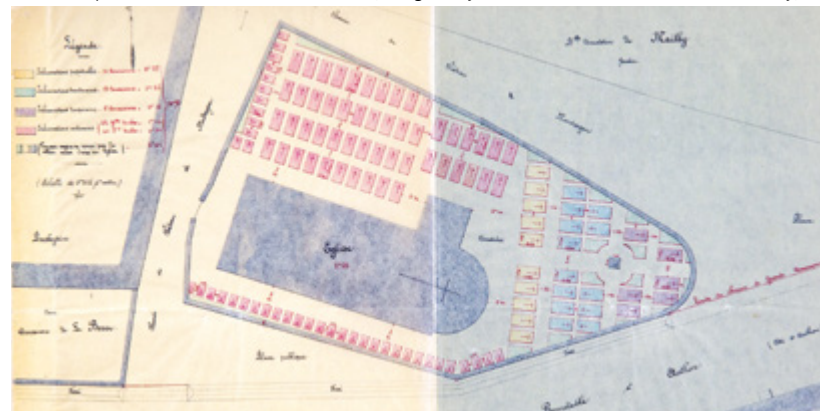
passerelles en ponts-levis permettent d'accéder depuis le logis au jardin situé à l'est. Si cette configuration des lieux est caractéristique du XVI^e siècle, tout comme le gabarit des tours nord ainsi que la présence de mâchicoulis et de bouches-à-feu, une partie du logis semble avoir été réalisée au XVII^e siècle. En 1840, l'architecte départemental, Pierre-Félix Delarue réalise d'importants travaux, parmi lesquels la reconstruction partielle du pavillon central, la modification de la façade donnant sur le jardin et la révision de la distribution intérieure.

DE LA PAROISSE À LA COMMUNE

Mentionnée pour la première fois en 1269, la création de la paroisse de La Bosse est liée à l'implantation du château à motte, dans la basse-cour

duquel le bourg s'est développé autour de deux axes : nord-sud en direction de Tuffé et est-ouest, à l'origine moins marqué. L'église y est implantée au nord,

Plan de l'ancien cimetière, 1891. Archives départementales de la Sarthe, 2 O 040-9 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).



à l'époque romane (XI^e-XII^e siècles). Elle était bordée du cimetière jusqu'au début du XX^e siècle et à l'ouest, du presbytère. Cet ensemble paroissial était séparé des maisons par une place où se trouvait un puits commun. L'habitat s'est principalement développé autour de la place et sur l'axe nord-sud. Il comprenait en 1788, une douzaine de maisons à l'intérieur de la ceinture des douves et quelques-unes à l'extérieur, près des trois points d'accès à la basse-cour, dont à l'ouest, la Maladrerie, propriété de la fabrique jusqu'à la Révolution.

Le XIX^e siècle est marqué par la création du grand chemin de communication, actuellement route départementale n°7, qui régularise la traversée du



Vue de la traversée du bourg de La Bosse depuis l'est (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).



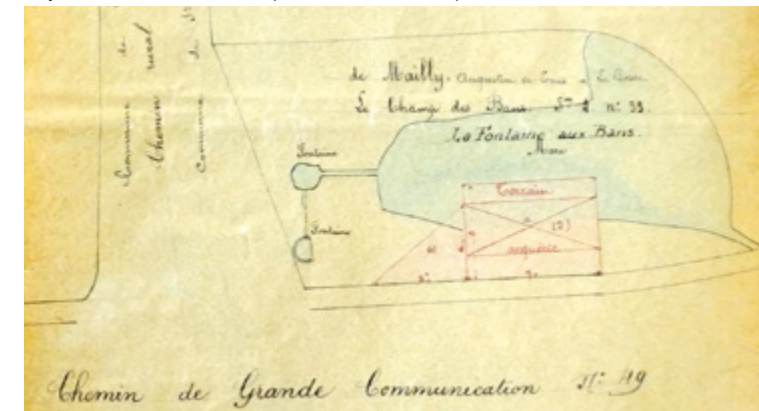
Le cœur du bourg de La Bosse, vers 1950, carte postale ancienne (collection privée).

bourg au milieu du siècle et facilite la communication vers Bonnétable et La Ferté-Bernard. Aucune maison actuelle du bourg ne semble antérieure à la Révolution, beaucoup ont été transformées ou reconstruites au XIX^e siècle et quatre ont été bâties ex-nihilo entre 1848 et 1872. Le phénomène marquant du XIX^e siècle est lié à la présence de la famille de Mailly à La Bosse. En effet, si les propriétaires de Mondragon ne possèdent que 5 maisons dans le bourg en 1743 et 6 en 1831, la famille de Mailly rachète progressivement toutes les maisons du bourg entre 1845 et 1905, à l'exception de l'école et du 2 rue de la Mairie. De plus, Adrien de Mailly (1878†) fait bâtir ou reconstruire, sur le chemin de grande communication traversant le bourg, plusieurs maisons caractérisées par un répertoire architectural savamment choisi (frontons triangulaires, pilastres, écu armorié, corniches à denticules) conférant unité et singularité au bourg.

Le bourg est habité en 1890 par les artisans essentiels à la vie locale (charron, maréchal ferrant, bourrelier, sabotier, cordonnier, maçon, menuisier et charpentier), dix journaliers, cinq ouvrières en robes, un cultivateur, un curé et deux religieuses de la congrégation de Briouze en charge de l'école.

Ce modeste bourg compte alors pour seul équipement public, la mairie-école. Un modeste lavoir public est créé en 1929, suite à un échange de terrain avec le comte de Mailly sur la mare de la Fontaine des Bancs, il est aujourd'hui en ruine. Cette réalisation tardive s'explique par le manque de

Projet de construction d'un lavoir public, 1925 (Archives départementales de la Sarthe, 2 O 040-7).





Ancienne ferme des Petits Jauneaux avec ses bâtiments en torchis et en bauge (© Perche Sarthois).



Ferme de la Guiberdière (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

moyens de la commune régulièrement rappelé au XIX^e siècle.

Parallèlement, le territoire rural de La Bosse se développe grâce à l'implantation progressive de fermes, dont le nombre augmente au XIX^e siècle par la division d'exploitations existantes et l'appropriation de terres incultes, en bruyères, pâtis et landes, encore nombreuses en 1833. À cette date, l'agriculture est principalement basée sur la culture des céréales (679,51 ha de terre en labours), un peu d'élevage est pratiqué sur 47,36 ha de prés. La commune compte aussi 244,66 ha de bois. La population de La Bosse atteint son maximum en 1861 avec 507 habitants. Outre l'agriculture, l'espace rural compte également deux tuileries, celle de Louis Tessier à la Petite Heumelière et celle de la Bruyère aux Bœufs (à

l'extrémité de la petite route entre le Parc aux bœufs et la Guiberdière) fondée par François Bourdin, maçon aux Joneaux (*sic*) en 1864. Leur installation est favorisée par les besoins en matière de construction et le caractère argileux des sols, mais ces établissements, comme beaucoup d'autres des environs, disparaissent à la fin du siècle. Elles sont toutes deux déclarées démolies en 1890. À cette période, l'exode rural affecte déjà La Bosse, il s'accélère ensuite au XX^e siècle. Le nombre de fermes diminue inexorablement, au point qu'il ne reste plus désormais que le siège d'exploitation de la Grande Bellangère. En outre, le bourg se vide peu à peu de ses habitants dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Aujourd'hui, à la faveur de l'installation de néo-ruraux, la commune compte

144 habitants après être tombée à 111 en 1999 ; le bourg n'en compte plus qu'une dizaine.

Aucune construction privée n'est réalisée dans le bourg au XX^e siècle, ni même de travaux de modernisation extérieure des maisons, hormis l'introduction de tuiles de rives et la réfection d'enduits à pierres apparentes, n'existant pas dans l'architecture traditionnelle locale avant la fin du XX^e siècle. Si ses caractéristiques en font un véritable village conservatoire, l'état de dégradation des maisons est préoccupant.

PARCOURS DÉCOUVERTE

Cette promenade d'environ 1,2 km vous invite à découvrir l'ensemble des édifices composant le bourg et leur histoire intimement liée à celle du domaine voisin de Mondragon. Ainsi, vous pourrez comprendre la singularité de ce bourg dont l'architecture a très peu évolué depuis la fin du XIX^e siècle.

Vue des toits du bourg depuis le terrain communal (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).



Église Saint-Jacques de La Bosse (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

1 L'ÉGLISE SAINT-JACQUES
(Inscrite Monument Historique
le 7. 12. 1939)

La première mention de l'église date de 1330, mais son architecture montre qu'elle est antérieure de deux siècles au moins. Construite dans la basse-cour du château à motte, sa fondation est vraisemblablement liée au développement de la châtellenie de La Bosse attestée au XII^e siècle.

L'édifice se compose d'une nef unique prolongée, en très léger retrait par rapport au volume principal, d'un chœur à chevet semi-circulaire remontant à l'époque romane (fin XI^e - début XII^e siècle). Une petite sacristie a été ajoutée



Portail principal de l'église, fin XI^e et début XVI^e siècle (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

sur le flanc nord de la nef peut-être au XVIII^e siècle.

Le portail en plein cintre roman est toujours visible à l'ouest bien qu'un nouveau plus petit ait été réalisé au début de l'Époque Moderne, période également du percement de la porte latérale.

La nef conserve ses six petites baies romanes en grison auxquelles ont été ajoutées au sud des baies gothiques au XVI^e siècle. Le chevet présente une ouverture en calcaire bouchée qui éclairait le chœur à l'Époque Moderne avant que cinq baies en plein cintre soient percées au moment de la restauration de l'édifice au XIX^e siècle.

L'édifice est surmonté d'une toiture unique, pentue, remontant probablement à la fin du XV^e ou au XVI^e siècle ; elle supporte une flèche ajoutée entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle.

L'unification des charpentes de la nef et du chœur résulte de travaux réalisés en 1785 et consignés ainsi par le curé dans les registres paroissiaux : "La charpente du chœur de l'église qui surplombait de 22 pouces, a été redressée, et en partie descendue en 1785, ainsi qu'une ferme de la nef qui tient par le fait à la charpente du chœur".



Vue intérieure de l'église (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny) 1. Christ en Croix de l'église de La Bosse vendu en 1861, actuellement exposé au Musée Jean-Claude Boulard - Carré Plantagenêt, fin XII^e - début XIII^e siècle (© Musées du Mans) 2.



Par conséquent, à l'intérieur, l'église se compose d'un volume unique couvert d'un lambris sous charpente refait au XIX^e siècle.

L'aspect intérieur de l'édifice est le reflet de travaux réalisés à la fin du XIX^e siècle grâce à la générosité de la famille de Mailly. En effet, comme le rappelle une plaque dédicace apposée au revers du mur pignon, Paul Alexandre de Mailly-Nesle lègue à la commune,

à sa mort en 1872, 2000 francs afin de restaurer et décorer l'intérieur de l'église. C'est à ce moment là que sont réalisés les décors peints de faux-appareils et de motifs ornementaux néo-gothiques. Ce décor est ponctué des armoiries des bienfaiteurs de l'édifice, celles de la famille du Bouchet, seigneur de Mondragon aux XV^e et XVI^e siècles, figurent à plusieurs endroits comme celles des donateurs du XIX^e

siècle, les familles alliées de Lonlay et de Mailly. En effet, la comtesse de Mailly, née Henriette Eugénie de Lonlay de Villepail, lègue à son décès en 1882, la somme de 1000 francs, ce qui permet à la commune de faire restaurer le clocher au charpentier Carré, de Bonnétable.

Ces travaux sont l'occasion d'installer des vitraux aux motifs ornementaux en grisaille réalisés par le maître-

Détail du lambris décoré des écus armoriés des familles de Mailly et de Lonlay de Villepail, XIX^e s. 1. Vitrail du chœur de l'église, dernier quart du XIX^e s. 2. Maître-autel, XIX^e s. 3. Baie romane, fin XI^e s. 4. Fonts baptismaux en marbre noir de Sablé, 1771 5 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny sauf 2 © Perche Sarthois).



verrier Edouard Rathouis, à la tête de la fabrique du Carmel du Mans, en 1875. L'édifice ne conserve pas de mobilier ancien en dehors des fonts baptismaux en marbre noir de Sablé offerts en 1771 par le curé François Garnier. Toutefois, l'église de La Bosse disposait d'un exceptionnel Christ en Croix, daté de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle, vendu aux musées du Mans en 1861. Il est visible au musée Jean-Claude Boulard-Carré Plantagenêt. Le mobilier actuel, comprenant des autels et tabernacles en pierre, la grille en fonte du chœur, la statuare de plâtre, est de style néogothique. Son renouvellement s'est achevé en 1901 par la pose des bancs réalisés par Monsieur Georget,



Vitraux contemporains de la nef, créés à l'initiative de Stéphane Arrondeau - association Lumières Fertoises : les quatre éléments ❶, l'arbre de vie d'après les dessins de Claude Nougaro ❷ et évocations de l'Ancien et du Nouveau Testament d'après les dessins de Daniel Rouyer ❸ (© Perche Sarthois).

menuisier, grâce au don d'Arnoldine de Mailly, poursuivant la tradition bienfaitrice familiale. À la fin du XX^e siècle, plusieurs campagnes de travaux ont lieu. La plus mar-

quante concerne le clocher en 1993. Les travaux ont pour objet le renforcement des fondations de l'édifice et des reprises de la charpente au bas de la nef pour en supporter le poids ainsi que la réfection complète de la flèche couverte en bardeaux de châtaignier en remplacement des ardoises d'Angers. Dans la même période, les vitraux du XIX^e siècle sont restaurés en 1998 par l'atelier Vitrail France et complétés par des verrières contemporaines réalisées à partir de 1996 par Stéphane Arrondeau et les jeunes de l'association Lumières Fertoises. Dans la nef, au nord, les trois vitraux représentent la création de l'homme, de la femme et leur union ; ceux des baies romanes sud évoquent la création des quatre éléments (l'eau, l'air, la terre et le feu). Le vitrail placé dans l'oculus de la façade occidentale symbolise le souffle créateur. Les deux verrières

Généalogie de la famille de Mailly, lithographie réalisée en 1835 d'après un dessin reproduisant un tableau de 1456 conservé jusqu'au XVIII^e siècle dans l'église Saint-Nicolas d'Arras (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).



des baies gothiques qui encadrent la chaire sont réalisées à partir de 2006 en collaboration avec des artistes. Ainsi, le vitrail de gauche à dominante bleue représente l'arbre de vie d'après des dessins originaux de Claude Nougaro. La baie de droite, inaugurée en 2013, a été réalisée à partir des dessins en noir et blanc de l'artiste mançais, Daniel Rouyer ; elle évoque l'Ancien et le Nouveau Testament. En 2023, de nouveaux travaux sont réalisés pour supprimer les reprises au ciment en pied de murs et refaire intégralement la couverture de l'église.



L'église de La Bosse avec l'ancien mur du cimetière au début du XX^e siècle, carte postale ancienne (collection privée).



Place de l'Église

❷ LA PLACE DE L'ÉGLISE

L'église était entourée du cimetière jusqu'en 1902. Clos de murs, il délimitait la place qui s'étendait au sud. L'aménagement du chemin de grande communication n°14 de Sillé-le-Guillaume à Authon au milieu du XIX^e siècle limita principalement la place au sud de cette voie ; puis le transfert du cimetière à l'est, à la sortie du bourg, permit l'agrandissement de la place telle qu'on la voit aujourd'hui. Néanmoins, la traversée du bourg ne fut équipée de trottoirs et de caniveaux qu'en 1930.

Monument aux morts, 1948 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourmy).

Un monument aux morts est acquis par la commune en 1938. Néanmoins, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale diffère le projet jusqu'à la pose du monument actuel en 1948, en bordure de la route départementale.

❸ LE PRESBYTÈRE

Malgré l'ancienneté de la paroisse et la présence attestée d'un curé à La Bosse dès 1450, nous ne savons rien du presbytère avant le XVIII^e siècle. En effet, d'après une note laissée par le curé Louis Siméon Chatain dans le registre paroissial à la fin des années 1780, l'édifice aurait été construit par le curé François Vérité vers 1710. Il consiste alors en une salle au sud, un salon, et une cuisine en colombage.



Entrée du bourg depuis le sud-ouest au début du XX^e siècle, carte postale ancienne (collection privée).

Le curé Chatain signale également les modifications qu'il a apportées au presbytère. En 1784, il a fait transformer l'ancienne salle en cuisine et le corridor, puis en 1786, il a fait construire une nouvelle salle et deux cabinets. Le salon est resté inchangé mis à part la transformation de la fenêtre en porte d'entrée. Ainsi, si le presbytère de La Bosse semble modeste au début du XVIII^e siècle et à l'image de la construction locale ordinaire mêlant architecture en pan de bois et utilisation du moellon, il est agrandi dans les années 1780. L'importance des travaux menés par le curé Chatain explique sans doute qu'une délibération de la commune datée de 1804, signale que le presbytère a été construit vers 1784 ; elle en donne la description suivante : "un

beau bâtiment solidement construit, le vestibule en salle, salon, cuisine, cinq cabinets, trois caves dont une voûtée, un beau jardin attenant, une belle cour, et à côté une portion de pré,



une grange servant de pressoir au sud et un fournil, buanderie, bibliothèque, laverie, office, corridor".

Entre temps, le presbytère est vendu en tant que bien national par l'administration du département en 1796, à Jean Vérité de Bonnétable qui le rétrocède à la sœur du desservant, Marguerite Louise Chatain, avant que cette dernière ne le revende à la commune en 1810.

Au XIX^e siècle, à défaut d'être reconstruit faute de moyens suffisants, comme le préconisait l'architecte d'arrondissement, M. Laurent, la commune fait restaurer et agrandir le presbytère en 1847.

L'église et l'ensemble des bâtiments du presbytère (© Alain Rocheron, 2009).



Le presbytère depuis le nord-est (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).



Le presbytère depuis le sud (© Alain Rocheron, 2009).

La laverie est détruite et remplacée par un corps de bâtiment pourvu d'une porte à laquelle on accède par un peron à deux volées de marches et d'une fenêtre en façade. Cette adjonction est surmontée d'un toit à deux pans et croupe couvert en tuiles. Elle abrite une cuisine complétée d'une nouvelle laverie et d'une laiterie. Ces travaux sont l'occasion de restructurer l'édifice afin de faire de la façade sud jusque là secondaire, la façade principale au détriment de celle de l'est, tournée vers l'église. L'effort d'harmonisation des baies aux chambranles de pierres calcaires caractéristiques du goût du milieu du XIX^e siècle, ne masque pas totalement l'évolution du bâtiment entre la partie XVIII^e siècle et l'extension en retour d'équerre en 1847, perceptible par la dissymétrie de la façade. Aux travaux du bâtiment principal s'ajoutent la restauration partielle de la grange, de la boulangerie, des toits à porcs et la construction du mur de

clôture justifiée par l'élargissement de la ruelle pour la création du chemin de grande communication. Par la suite, une restauration intérieure de l'édifice très dégradé par l'humidité est réalisée en 1877 sous l'égide de l'architecte Pascal Vérité, nommé, la même année, inspecteur des travaux de restauration de l'église.

Ainsi, le presbytère actuel comprend le corps de bâtiment ancien transformé dans les années 1780 par l'abbé Châtain, bien identifiable, face à l'église, avec son volume simple et massif percé d'ouvertures encadrées de minces briques, et l'adjonction perpendiculaire construite au sud-ouest en 1847. Parmi les bâtiments annexes

Détail du plan terrier de la seigneurie de La Bosse, 1788 (Archives départementales de la Sarthe, E 313_39) ❶. Grange du presbytère, détail de la façade en pan de bois et torchis (© Alain Rocheron, 2009) ❷.





Maison n°2, place de l'Église dite du Vieux Château (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

qui complétaient l'ensemble du presbytère, il ne reste que la grange en pan de bois et torchis présente dès le XVIII^e siècle même si elle a été restaurée à plusieurs reprises.

En 1928, le presbytère est vendu par la commune à Louis-Gabriel-Raoul Ferry, Comte de Mailly-Nesle, pour la somme de 24 100 francs. Il continue à servir de logement au curé jusqu'à la fin des années 1950.

4 MAISON N°2, PLACE DE L'ÉGLISE

Cette maison correspond à celle appelée le Vieux Château jusqu'au XIX^e siècle en raison de la proximité immédiate du château à motte.

En 1743, elle se compose de "deux chambres, l'une à four, à cheminée et l'autre à côté et d'un jardin contenant six journées d'homme bêcheur". Cette description coïncide à peu près avec la structure de la maison actuelle, si ce n'est que le four visible au pignon gauche de la maison sur le cadastre de 1831 a disparu au XX^e siècle au profit d'un garage et un appentis a été ajouté au pignon droit.

Construite en moellons enduits et surmontée d'un toit de tuiles plates de pays, elle est divisée en deux pièces l'une à feu, l'autre froide. Ses murs sont assez bas et ouverts surtout au sud. Les baies, atteignant presque le haut du mur, appartiennent probablement

à des campagnes de travaux distinctes comme le laisse supposer l'utilisation de briques différentes. Elle est représentative des maisons rurales du secteur jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Au pignon gauche, le garage a été aménagé en 2014 en atelier de poterie par la céramiste Lucie Bécuwe qui a également construit un four à bois à l'ouest destiné à la cuisson de sa production.

5 CHÂTEAU D'EAU

Véritable marqueur dans le paysage du bourg, le château d'eau témoigne du développement du réseau d'eau potable dans les campagnes sarthoises dans les années 1960. À la suite de la demande d'adduction en eau potable



Château d'eau construit en 1966 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

par la commune de Boëssé-le-Sec en 1955, un syndicat provisoire est créé en 1962 afin de procéder à des recherches d'implantation d'un forage dans la vallée de la Chéronne. Définitivement établi en 1963, le syndicat d'eau intercommunal de la région de Boëssé-le-Sec réunissant cette commune à celles de La Bosse, Saint-Denis-des-Coudrais, Saint-Martin-des-Monts, Villaines-la-Gonais, Saint-Aubin-des-Coudrais et Prévelles, auxquelles s'ajoutera celle de Saint-Georges-du-Rosay en 1970, met à exécution le projet et gère la distribution d'eau jusqu'à sa fusion avec le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Vive Parence en 2013.

Un forage est effectué près de Courvau, sur la commune de Saint-Denis-des-Coudrais, où se trouve toujours la station de pompage qui alimente le château d'eau construit en 1966 à 172 m d'altitude dans le bourg de La Bosse, sur un terrain acheté à Alexandre Yvon. La construction est confiée après concours à l'entreprise mancelle Garczinski-Traploir qui en a fait l'une de ses spécialités.

Édifié en béton armé, il comprend une tour à pans coupés de 25 m de hauteur, éclairée grâce à d'étroites baies, et surmontée d'un réservoir culminant à 31 m. Le réservoir, d'une capacité de stockage de 750 m³, présente trois cerclages de briques à 15 cm de

la paroi afin de laisser circuler l'air et de limiter l'impact du gel. Il conserve son échelle de mesure, unique instrument de vérification du niveau d'eau à l'origine, désormais remplacé par une sonde informatisée. Cet ouvrage continue à alimenter en eau les abonnés du secteur malgré la nécessité de travaux d'étanchéité réguliers. Il est très représentatif des châteaux d'eau de l'époque dont il reste de nombreux exemples en élévation dans le Perche Sarthois comme à Tuffé, Vouvray-sur-Huine, La Chapelle-du-Bois, La Ferté-Bernard pour ne citer que les plus proches, mais ils tendent à être remplacés peu à peu au profit de constructions plus modernes.

Réservoir du château d'eau ❶ ; plaque du constructeur du château d'eau ❷
(© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).





1 2 & 3 Maisons n°1 et 3, rue de la Lotie construites en 1848 1 ; détail de la façade 2 ; boucle pour attacher les chevaux 3 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

Rue de la Lotie

6 MAISONS N°1 ET 3, RUE DE LA LOTIE

L'emplacement de l'ensemble formant l'angle de la place avec la rue de la Lotie était occupé sur le plan terrier de 1788 comme sur le cadastre de 1831 par une seule maison, propriété de la famille de Mailly. Cette maison appelée Villepail, nom de ses premiers propriétaires, est signalée démolie en 1858 après avoir été partiellement intégrée à l'ensemble actuel, composé de 3 maisons déclarées au cadastre en 1848, soit quatre logements à l'origine. Cet ensemble est particulièrement intéressant sur deux aspects liés au statut de son commanditaire Adrien Auguste Amalric de Mailly. D'une part, il est rare dans les bourgs ruraux du

Perche Sarthois, que les lotissements donnent lieu à la construction d'un immeuble à logements sur lequel on privilégie généralement la maison individuelle. D'autre part, cet ensemble fait l'objet d'un soin particulier apporté à la construction en reprenant certains codes de l'architecture savante, à l'image de la travée centrale



encadrée de pilastres en briques et surmontée d'un fronton triangulaire renfermant un oculus. M. de Mailly a même pris soin de faire apposer ses armoiries au dessus de la porte. Aujourd'hui, deux autres portes en façade ont été remplacées par des fenêtres suite à la réunion de logements.

7 MAISONS N°2 ET 4, RUE DE LA LOTIE

Comme le Vieux Château, la maison dite du Porche dont l'emplacement correspond à celle de gauche (n°2), est décrite parmi les biens de François Lunel des Essarts, seigneur de Mondragon, en 1743. Elle se composait alors de deux chambres hautes et basses à feu, d'un jardin derrière.



Maisons n°2 et 4, rue de la Lotie et atelier du charron vers 1950, carte postale ancienne (collection privée).



Maison n°2, rue de la Lotie (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

Sur le plan terrier de 1788, il existe à cet emplacement deux maisons, propriétés de M. de Villepail, reliées entre elles par un cellier de faible profondeur. Cet ensemble apparaît complètement unifié sur le cadastre de 1831 même s'il comprend toujours deux maisons mitoyennes. Celle de gauche apparaît sous le nom du Porche et celle de droite flanquée d'un four au pignon, est nommée Mon Plaisir.

Aucune transformation n'est signalée dans les documents cadastraux au XIX^e siècle, à l'exception de la construction d'un atelier de charron en 1894 sur la parcelle de la maison du Porche. Ce bâtiment correspond à l'édifice en pans de bois hourdés de briques, parallèle au chemin d'accès au château d'eau. Il a été complété par la suite d'une charreterie formant un bâtiment en L, simple construction sur poteaux de bois reposant sur des dés en ciment. Elle était probablement en partie ouverte sur l'extérieure à l'origine, elle est actuellement intégralement bardée de planches posées à clin et

fermée par de grandes portes. Cette construction reflète la simplification progressive du pan de bois en milieu rural à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ainsi, sur l'atelier, il ne reste que les poteaux principaux complétés de contreventements obliques. Les solins servant de soubassement et le remplissage, habituellement fait de torchis, ont disparu au profit de murs

de briques enduites. Quant à la charreterie, si elle s'apparente encore au pan de bois par sa structure sur poteaux, le hourdis a laissé place au bardage, technique ancienne améliorée grâce au sciage mécanique des planches diffusé à grande échelle à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Juste après ces maisons, tournez à gauche pour rejoindre le cimetière.

Ancien atelier de charron construit en 1894 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).





1



2



3

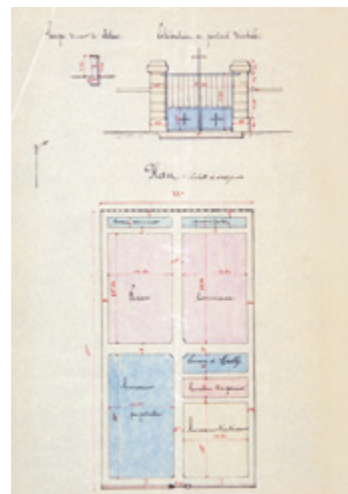
Cimetière créé en 1902 ❶ ; croix de cimetière, début du XX^e siècle ❷ ; stèle en grès réalisée par Lucie Becuwe en 2019 ❸ (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

❸ LE CIMETIÈRE

Conformément à la tradition chrétienne, le cimetière de La Bosse était situé depuis le développement du bourg autour de l'église. Malgré les recommandations des autorités publiques et l'évolution législative depuis les années 1770 préconisant le déplacement des cimetières loin des habitations pour des raisons hygiénistes, la commune ne se résout à transférer son cimetière à l'extérieur du bourg qu'à la fin du XIX^e siècle. Un plan de 1891, nous révèle l'organisation spatiale du cimetière autour de l'église avant son transfert en 1902 à son emplacement actuel, sur une parcelle de terrain achetée à Arnoldine de Mailly en 1901.

Aujourd'hui, le cimetière est divisé en quatre carrés à l'intersection desquels se trouve la croix de cimetière en bois complétée d'un christ en fonte caractéristique des productions en série de l'époque.

Il renferme la tombe du caporal Archibald William Georges Dunk, du régiment d'infanterie The Buffs (East Kent Regiment) de l'armée britannique, mort à 40 ans, le 20 juillet



Projet de création du nouveau cimetière, 1899. Archives départementales de la Sarthe, 2 O 040-9 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

1940. Le cimetière ne comprend pas de tombes remarquables. À droite, au bord de l'allée centrale, celle de la comtesse Arnoldine de Mailly, décédée au château de Mondragon le 31 janvier 1925, ne se distingue pas des tombes ordinaires. Ces dernières illustrent l'évolution des monuments funéraires notamment avec la conservation de plusieurs croix de fonte, abritées sous des capotes de zinc, fréquentes dans la première moitié du XX^e siècle.

Un espace cinéraire a été aménagé par la commune en 2019 dans l'angle sud-est du cimetière. Il est doté d'une stèle en forme de flamme réalisée en grès par la céramiste Lucie Bécuwe.

Traversez prudemment la route pour emprunter le sentier qui borde la douve.



Plan cadastral 1831, section A3 de Mondragon (Archives départementales de la Sarthe, PC/ 041/004).

❹ LA DOUVE

Il s'agit de la douve médiévale de la basse-cour du château à motte de La Bosse, au sein de laquelle s'est développé le bourg, elle était partiellement en eau en 1863. Les riverains y pêchaient, lavaient, coupaient l'herbe

pour leurs animaux et en retiraient les boues qu'ils utilisaient pour amender leur jardin. La disparition de tous ces usages entraîne son comblement partiel au XX^e siècle avant qu'elle ne soit curée à la pelle mécanique en 2008 par la commune.



Maisons n°3 et 4, place de l'Église, vues depuis la douve (© Perche Sarthois).

En suivant ce sentier, vous verrez l'arrière des maisons donnant sur la place et sur la rue de la Mairie. Vous aboutirez face à l'ancienne école.

Rue de la Mairie

❿ ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE, ACTUELLEMENT MAIRIE, SALLE DES FÊTES ET LOGEMENT. N°7 ET 9, RUE DE LA MAIRIE

L'inventaire des bâtiments communaux réalisé en 1801 indique qu'il n'y a pas d'école dans la commune. Néanmoins, les premières lois relatives à l'instruction publique dans les années 1830 entraîne l'ouverture d'une école à La Bosse dont l'emplacement reste inchangé par la suite.

En effet, une maison propriété de la Veuve Boulay, également propriétaire de Sainte-Barbe, est louée par la commune en 1846 afin de loger l'instituteur qui l'occupe depuis 1843. Un nouveau bail est établi entre Eugène Boulay et la commune à compter du 1^{er} novembre 1852. La maison se compose de deux pièces, l'une servant de classe, l'autre de cuisine, le tout est surmonté d'un grenier pavé. Ce bail signale que la commune se réserve l'usage de l'une des deux pièces pour servir de mairie. Deux cours complètent la maison, l'une renferme un jardin et l'autre un toit à porcs, un fournil, un cellier et un bûcher. Cette maison est ensuite achetée par l'abbé Boisseau, curé de

La Bosse qui la lègue à la commune, à son décès, en 1860, afin qu'elle y fonde une école de fille tenue par la congrégation hospitalière et enseignante ornaise de Notre-Dame de Briouze. Cependant, l'inspecteur de l'instruction primaire et l'architecte d'arrondissement Ernest Pieau, chargés en 1861 puis en 1865 de visiter la maison afin d'envisager les travaux à y effectuer, la jugent en trop mauvais état pour la restaurer, notamment en raison de sa "construction en mortier de terre et sapin du pays" et préconisent une reconstruction.



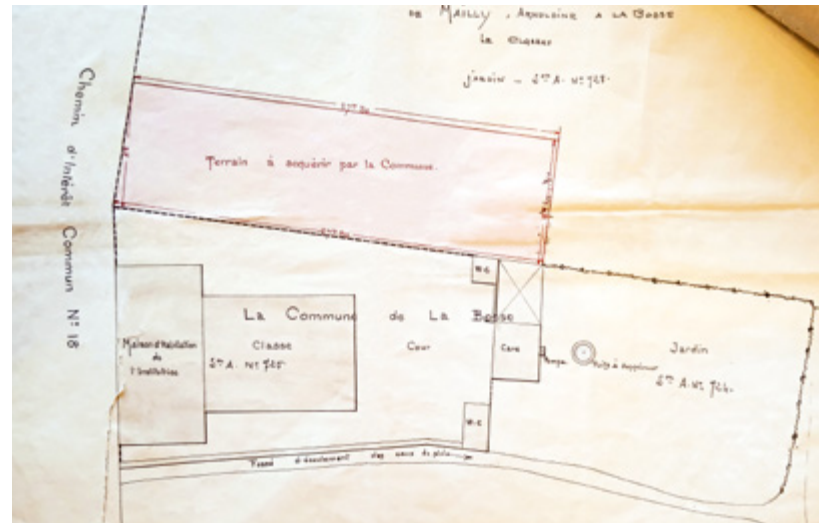
Ancienne cantine scolaire et mairie construites en 1958 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

Aussi en 1866, la commune prend la décision de faire construire une école à condition que la dépense n'excède pas 7 000 francs, mais ce budget s'avère impossible à tenir pour l'architecte

même en vendant les matériaux de l'ancienne et ce d'autant que le projet proposé, composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un toit mansardé, est refusé par le Préfet qui demande la construction d'un étage, plus onéreux encore.

Selon un rapport de l'inspecteur primaire en 1867, la commune compte alors 497 habitants et une population en âge scolaire (5 à 13 ans) de 50 enfants mais l'école mixte tenue par une sœur de la congrégation de Briouze n'est fréquentée en moyenne que par 38 enfants. De nouveaux devis établis la même année chiffrent la construction à 11 750 francs. Acceptée par la municipalité, la reconstruction de la mairie-école est adjugée à M. Lalande entrepreneur à Sceaux-sur-Huisne en 1868 et les travaux sont exécutés entre 1869 et 1872. L'école prend alors son allure définitive, à savoir une maison parallèle à la rue et une grande classe à l'arrière. La maison à étage est distribuée au rez-

Projet d'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement de la cour de l'école en 1922 (Archives départementales de la Sarthe, 2 O 40-5).



de-chaussé par un corridor central desservant deux pièces ; celle de gauche sert alors de mairie et celle de droite de cuisine. L'étage, desservi par un escalier situé dans le corridor, comprend deux chambres. Des annexes comprenant latrines et cellier se situent en fond de cour.

La simplicité de la construction reflète la faiblesse des moyens de la commune, outre la corniche en pierre, le décor est produit par l'alternance de briques jaunes et rouges utilisées pour les encadrements des baies.



Ancienne école construite entre 1869 et 1872, actuellement logement communal et salle des fêtes, avec l'extension créée en 2010 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

En 1922, la cour de l'école est agrandie grâce à l'achat d'une partie de la parcelle voisine à Arnoldine de Mailly afin de construire un préau et de créer un nouveau puits.

Les besoins scolaires augmentent dans les années 1950. Aussi, un second poste d'enseignant est demandé en 1955 par la commune, qui décide la même année de construire une cantine pour 45 enfants associée à une mairie et un garage. La construction, nécessitant l'acquisition d'une parcelle de 10 ares auprès de M. Yvon, est livrée en 1958. Conçu par l'architecte Marcel Jacquet et construit par l'entreprise Guérin de Tuffé, le corps principal de bâtiment renfermait le secrétariat de mairie, désormais utilisé comme local à archives, la salle du conseil municipal, à gauche de l'entrée, servant actuellement de secrétariat de mairie et à droite, la cuisine et la cantine scolaire reconvertie en salle du conseil municipal.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'accélération de l'exode rural entraîne la diminution progressive du nombre d'élèves, passé d'une cinquantaine dans les années 1960 à une dizaine au

Ancien logement des instituteurs (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).



début des années 1980, l'école ferme définitivement en 1984.

Depuis cette date, le logement des instituteurs est loué par la commune à des particuliers. La classe a été transformée quant à elle en salle des fêtes et agrandie d'une cuisine en 2010.

Prolongez votre parcours sur quelques dizaines de mètres pour accéder, par le chemin de la Croix Saint-Jacques, au terrain communal en partie développé sur l'ancien jardin de l'école.

11 LA CROIX SAINT-JACQUES

Cette maison tire son nom de la croix éponyme implantée au bout du chemin. La croix actuelle a été refaite il y a quelques années, mais il en existait déjà une en 1788. Ce chemin dessert en 1831 la Maison Neuve et la Cotinière (sur la commune de Saint-Denis-des-Coudrais). Puis, deux maisons sont construites en bordure à l'initiative de Louis Pioger en 1843 et 1859. La première a disparu depuis longtemps, il ne reste que la seconde que vous apercevrez avant de pénétrer sur le terrain communal. Cette modeste maison, construite sur une parcelle nommée le Champ du Puits, se compose d'une seule pièce à feu complétée de dépendances partiellement en pan de bois et torchis dans son prolongement. Elle



Abri du pressoir construit en 2020 (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

a été habitée jusqu'en 2007. Le chemin situé à l'arrière permettait de relier Tuffé à Saint-Georges-du-Rosay sans passer par le bourg.

12 ANCIEN JARDIN DE L'ÉCOLE ET TERRAIN COMMUNAL

La commune de La Bosse a acquis la parcelle joignant le chemin de la Croix Saint-Jacques en 2005, ce qui lui a permis de créer un parking pour la mairie et un espace de loisirs. Un vergery a été planté en 2015, puis en 2018 et 2020 un préau-halle ainsi qu'un abri protégeant un pressoir ont été construits pour être utilisés lors des manifestations de la commune.

De plus, un ancien bâtiment en pans de bois et torchis du début du XX^e siècle menaçant ruine sur le site de la

Thaudière, a été démonté et remonté en 2022 sur ce terrain sous la forme d'un chantier participatif avec les habitants, afin de sauvegarder une technique de construction jadis très fréquente dans la commune, mais aujourd'hui en passe de disparaître. L'ancien fournil de la Vindrinière (commune de Tuffé Val de la Chéronne) a également été remonté sur le site fin 2022.

Revenez vers la rue de la Mairie pour observer la maison de Sainte-Barbe avant de remonter la rue pour rejoindre la place.



Les trois maisons de Sainte-Barbe construites entre 1788 et 1831 (© Alain Rocheron, 2009).

Rue de la Mairie

13 MAISON N°6 ET 8, RUE DE LA MAIRIE, SAINTE-BARBE

Situé à l'extérieur de la basse-cour, cet ensemble n'existe pas sur le plan terrier de 1788, cet espace est seulement occupé par une maison perpendiculaire au chemin. Entre 1788 et 1831, trois logements accolés sont construits ainsi qu'une grange, qui n'est peut-être que la transformation de la maison préexistante. L'ensemble est la propriété du maire de l'époque, Louis Boulay, qui reconstruit partiellement les maisons en 1842. Le logis le plus proche de la douve est alors converti en boutique. Les deux maisons de droite sont réunies au XX^e siècle. Il s'agit alors d'une ferme jusqu'au début des années

1970, en témoignent encore les bâtiments agricoles en ruine à l'arrière. Cet ensemble acquis par Arnoldine de Mailly en 1905 est représentatif des

Rue de la Mairie depuis le sud (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourmy).



maisons du début du XIX^e siècle par ses petits volumes bas construits en pierre des champs et surmontés d'un toit à deux pans abritant des greniers auxquels on accède par des portes aux pignons et des échelles mobiles. Ce lieu appelé Sainte-Barbe dispose d'une niche en façade qui renfermait encore, au tournant des années 2000, une statuette à l'effigie de la sainte. *Remontez en direction de la place, sur votre droite se trouvait une mare à l'angle de la douve.*

14 MAISONS N°4 ET INTERMÉDIAIRE AU N°2, RUE DE LA MAIRIE

Ces édifices ne diffèrent guère dans leur architecture de l'ensemble précédent (maison n°6), ce qui prouve la reproduction de ce modèle architectural le plus



Maisons rue de la Mairie, XIX^e siècle (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

modeste durant tout le XIX^e siècle. En effet, ces constructions ont pour points communs, leurs petits volumes bas surmontés de toits en bâtière couverts de tuiles plates du pays. Les façades sont dépourvues de décor, seuls les encadrements des baies varient selon l'époque de construction et les moyens des commanditaires, bois ou pierre pour les plus anciens et souvent briques dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

La maison n°4 est construite en 1872 par Louis Bergeot, maréchal au bourg, sur une parcelle de jardin acquise en 1860. Elle est complétée au nord par un cellier transformé en pièce d'habitation dans le courant du XX^e siècle. Cette maison est rachetée par Arnoldine de Mailly en 1885.

Elle se prolongeait en direction de la place par une parcelle de jardin et une ancienne boutique (ensemble aux huisseries bleues) construite en 1842 à l'emplacement d'un bâtiment rural, par Louis Manguin, maréchal au bourg et propriétaire de la maison située de l'autre côté de la rue de la Mairie (n°3). M. de Mailly rachète la propriété Manguin en 1874, après cette date, les constructions sont modifiées pour former un front bâti continu sur la rue. L'étage de comble servant de grenier est accessible par une lucarne gerbière à capucine, solution privilégiée depuis le XIX^e siècle pour les bâtiments construits en mitoyenneté. Ce bâtiment comme l'ensemble des maisons du bourg était revêtu d'un enduit couvrant protégeant les moellons gélifs

avant sa réfection à pierres vues au tournant du XXI^e siècle.

15 MAISON N°5, RUE DE LA MAIRIE

Cette maison appelée anciennement la Grande Maison est indiquée comme maison du maréchal en 1743 parmi la liste des biens du seigneur de Mondragon. Ce document en donne la description suivante : "une chambre à four et cheminée, une autre chambre à côté, deux chambres hautes, un grand jardin et la boutique du maréchal". Propriété de M. de Villepail, elle figure sur le plan terrier de 1788 en bordure d'une grande parcelle délimitée au sud et à l'ouest par la douve. Elle est probablement reconstruite ou transformée entre la fin de l'Ancien Régime

et 1831 puisque son emprise au sol est différente. Elle présente un volume homogène, avec un four au pignon sud, aligné sur la rue. Aucune modification n'est mentionnée par la suite dans la documentation cadastrale, à l'exception de la construction d'une boutique par M. de Mailly en 1870. Aujourd'hui, cette maison se distingue par sa légère surélévation par rapport au niveau de la rue et ses encadrements de baies en pierre calcaire. La partie de droite correspond probablement à la boutique construite en 1870 même si cette partie est modifiée au début du XX^e siècle, au moment où l'ensemble de la façade est homogénéisée grâce à un enduit projeté au balai de couleur bleu-gris. Cette technique appelée communément enduit "tyrolien" en raison de l'origine géographique proche du Tyrol des maçons



Maison n°5, rue de la Mairie, anciennement la Grande Maison (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).



Maisons rue de la Mairie (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

italiens qui l'ont introduite en France. Couramment utilisée au début du XX^e siècle dans le secteur de La Bosse, ce type d'enduit tend aujourd'hui à disparaître au gré des réfections. À noter, les pignons n'ont pas été réduits, ce qui permet de voir qu'outre l'utilisation de moellons calcaires et de silex, des pierres de grison, probablement de réemploi, ont été utilisées.

16 MAISON N°3, RUE DE LA MAIRIE

L'ensemble des trois corps de bâtiments, qui précède la maison de l'angle de la rue de la mairie et de la rue de Mailly, figure sur le plan terrier de 1788 même s'il a été modifié au XIX^e siècle. La maison n°3 est en 1831 la propriété de Louis Manguin tandis que sa voisine appartient à un certain Jean Batry avant que Louis Manguin ne l'acquière en 1845. L'ensemble devient ensuite la propriété de la famille de Mailly en 1874.

Ces constructions demeurent aujourd'hui caractéristiques des maisons des bourgs ruraux du secteur à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. La maison n°3 légèrement surélevée pour corriger la déclivité du terrain présente deux pièces donnant sur la rue dont les ouvertures sont encadrées de pierres calcaires. L'accès s'effectue par une porte à deux battants surmontée



Rue de la Mairie vers 1950, carte postale ancienne (collection privée).

d'une imposte, disposition permettant d'améliorer l'éclairage de la pièce et le tirage de la cheminée.

L'ensemble forme un volume homogène unifié par une corniche de briques minces (chantignoles) initialement peintes en blanc et par un même enduit de façade plein, lissé et décoré d'un bandeau peint à la chaux dans sa partie supérieure. Ces détails très représentatifs des savoir-faire et mises en œuvre traditionnels sont encore très perceptibles malgré des reprises au ciment.

17 MAISON N°2, RUE DE LA MAIRIE

Une maison, propriété de François Manguin, existe à cet emplacement sur le plan terrier de 1788. En 1831, cette parcelle comprend "maison, bâtiment et cour", elle appartient alors à Louis Boulay et Françoise Manguin, puis à leur fils éponyme jusqu'à sa vente en 1890 à Jean-Louis Drouin, maréchal et Amante-Joséphine Moité. Ces derniers sont à l'origine de la reconstruction de la maison telle qu'on la voit actuellement, à l'exception des jardinières de l'étage, inspirées du rustillage, ajoutées au XX^e siècle. En 1911, ils déclarent la construction d'un atelier, ce dernier

décrit en 1928 avec "cave, grenier, mansarde et boutique de maréchal avec grenier" existe toujours, bien que transformé en habitation, dans la cour à l'arrière de la maison. Cette propriété reste ensuite dans la famille Drouin jusqu'en 1940. Elle est donc l'une des rares à ne jamais avoir été rachetée par la famille de Mailly. Cette maison à étage est surmontée d'un toit à deux pans et croupes complété d'épis en zinc. Les briques brunes flammées des ouvertures du rez-de-chaussée contrastent avec les briques jaunes et orangées des baies de l'étage et de la corniche, semblables à celles de la maison d'école.



Maison n°2, rue de la Mairie (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

Outre l'activité de maréchal, les occupants du lieu proposaient aussi les services de cafetier, épicier, coiffeur et charpentier jusqu'au troisième quart du XX^e siècle.

18 MAISON N°1, RUE DE LA MAIRIE

Une maison fait l'angle de la rue actuelle de la Mairie et de la ruelle qui la sépare du presbytère sur le plan terrier de 1788. Elle est prolongée à l'ouest, avant 1831, d'une seconde maison, l'ensemble appartient alors à Pierre Carré, tisserand à La Bosse. La construction du chemin de grande communication au milieu du XIX^e siècle entraîne l'élargissement de la ruelle et la reconstruction de la maison. En effet, acquises en 1845 par le Comte de Mailly, les deux maisons sont modifiées et celle de l'angle, nommée les

Grands Bois dans les documents cadastraux, est agrandie entre 1863 et 1866. À la fin du XIX^e siècle, ces deux logements n'en forment plus qu'un seul. Comme d'autres maisons du

même propriétaire, celle de l'angle dispose d'un décor soigné grâce à la mise en œuvre de la brique et présente également un fronton triangulaire, un larmier et des pilastres. Le monogramme LM surmonté de la couronne marquisale rappelle qu'il s'agit de l'œuvre des époux de Lonlay de Villepail et de Mailly.

Cette maison a abrité une auberge connue au début du XX^e siècle sous le nom de l'hôtel du Cheval Blanc, elle a été tenue notamment par Louis Beaugé, maire de la commune de 1884 à 1896. C'est probablement dans ce cadre que les bâtiments agricoles visibles depuis la rue de Mailly ont été construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils correspondent au

Maison n°1, rue de la Mairie, détail de l'ancien accès (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson) 1. Angle des rues de la Mairie et de Mailly (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny) 2.





Entrée du bourg depuis l'ouest au début du XX^e siècle, carte postale ancienne (collection privée) ❶. Maisons n°2 et 4, rue de Mailly construites en 1851 ❷; détail du fronton des maisons n°2 et 4, rue de Mailly avec la devise et les armoiries de la famille de Mailly ❸ (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

modèle grange-étable-fenil observé dans le secteur, lors de l'inventaire de l'ancien canton de Bonnétable notamment. Réunis au sein d'un grand corps de bâtiment, ils comprennent une grange à droite et à gauche des étables surmontées d'un étage de combles à surcroît servant pour le stockage du foin.

Cette maison abritait une boulangerie jusqu'au début des années 1980.

Poursuivez sur quelques mètres sur la rue de Mailly pour voir une autre réalisation de cette famille.

❶ MAISONS N°2 ET 4, RUE DE MAILLY

Cette maison construite sur une parcelle appartenant depuis l'Ancien Régime aux propriétaires de Mondragon présente un style différent des autres propriétés de Mailly du bourg tout en reprenant certains codes. Elle se compose d'un corps central à étage et de deux ailes basses dont les ouvertures rectangulaires en façade contrastent avec celles en plein cintre de la travée centrale et des pignons. Le corps central est mis en valeur par la présence d'un fronton triangulaire dans lequel figurent les armoiries de Mailly cernées de la devise de la famille "Hoche qui vonra", autrement dit "grogne qui voudra" et de la date de sa construction, 1851. L'ensemble dispose d'une



corniche en briques semblable à celle des maisons numéros 1 et 3 de la rue de la Lotie, construites à la même période, comme elle, en bordure de la future route départementale en cours d'aménagement. Elle abritait à l'origine trois logements.

Revenez sur vos pas pour rejoindre la place de l'église.

Place de l'Église suite

❷ MAISON N°6, PLACE DE L'ÉGLISE

La maison située à l'angle de la rue de la Mairie et de la place de l'Église est utilisée actuellement par la céramiste Lucie Bécuwe. Elle se situe à un emplacement occupé par la propriété de François Manguin en 1788 avant d'appartenir à Louis Piogé en 1831. Ce dernier fait



Intérieur de la maison n°6, place de l'Église (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

construire un logis à la place d'un bâtiment rural en 1839. Revendu en 1841, il est agrandi en 1855 puis revendu en 1858 au maréchal, Louis Bergeot qui le modifie à son tour en 1860. Ce dernier



Maison n°6, place de l'Église, XIX^e siècle (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).

le conserve jusqu'à son rachat par la famille de Mailly en 1882. Cette maison inhabitée depuis longtemps garde sa structure ancienne à deux pièces intacte. Seul trait d'originalité sa cheminée n'est pas construite sur le pignon mais sur le gouttereau, cette disposition particulière a permis d'ouvrir le pignon ouest d'une porte transformée en fenêtre dans le courant du XX^e siècle et d'une porte d'accès au comble.

❸ MAISON N°5 (RESTAURANT LE SAINT-JACQUES), PLACE DE L'ÉGLISE

En 1831, cette maison ainsi que deux des bâtiments situés à gauche, construits perpendiculairement à la place, appartiennent à Louis Boulay, maire de La Bosse. En 1863, il agrandit l'édifice qui prend sa forme actuelle. La façade présente à l'étage trois grandes fenêtres aux chambranles de

Place de l'Église vers 1950, carte postale ancienne (collection privée) ❶. Maison n°5, place de l'Église (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny) ❷.





Maison n°4, place de l'Église, 1883 ❶ ; maison n°3, place de l'Église, 1883 ❷ (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, T. Seldubuisson).



briques ainsi qu'une corniche constituée de quatre rangs de briques minces (chantignoles). Au début du XX^e siècle, deux grands cartouches peints entre les baies servaient d'enseignes, celui de gauche représentait saint Jacques, patron de l'église et des voyageurs et celui de droite, des cannes de billard associées au nom de Legouët, exploitant du moment ; au rez-de-chaussée, les deux grandes vitrines en bois complétaient déjà l'ensemble. La famille de Mailly déjà propriétaire d'une partie des bâtiments voisins perpendiculaires à la place acquiert l'ensemble du Saint-Jacques en 1905. Occupé comme auberge pendant tout le XX^e siècle, le restaurant du Saint-Jacques a fermé ses portes au début de l'année 2023.

22 MAISON N°4, PLACE DE L'ÉGLISE

Cette maison a pour origine, à la fin de l'Ancien Régime, un logis propriété d'un certain Manguin prolongé de deux autres bâtiments. Entre 1788 et 1831, cet ensemble est prolongé par un nouveau bâtiment vers le sud.

La maison perpendiculaire à la place est acquise par la famille de Mailly avant 1831, date à laquelle elle est appelée le Fournil dans les documents cadastraux. Le bâtiment auquel elle est accolée au sud est remplacé par un logis construit par Louis Manguin en 1855.

En 1883, la maison bordant la place est reconstruite par la famille de Mailly, en même temps que la maison voisine (n°3) dont elle devient jointive.

Cette maison présente une façade à pignon sur rue surmontée d'un toit à croupe qui conserve des arêtiers en

ardoises, témoignant du savoir-faire des couvreurs locaux. Une corniche à denticules en briques assure la continuité avec la construction voisine. Juste en dessous, un bandeau décoratif peint à la chaux sur l'enduit frais est encore perceptible.

23 MAISON N°3, PLACE DE L'ÉGLISE

Propriété de Villepail sur le plan terrier en 1788 et déclarée démolie en 1851, cette maison prend son allure actuelle lors de sa reconstruction en 1883 par M. de Mailly. La façade principale donnant sur la place a pour particularité d'avoir l'angle gauche coupé sur environ deux mètres de haut pour laisser un passage d'homme entre la maison Villepail. Ce type de disposition assez fréquent dans les quartiers anciens densément bâtis est rare dans les bourgs du Perche Sarthois.



ADRIEN-AUGUSTE-AMALRIC DE MAILLY

Marquis d'Haucourt et de Nesle, prince d'Orange (19 février 1792, à Paris - †1^{er} juillet 1878, au château de Roche-Mailly à Requeil)

D'une ancienne famille noble originaire de Picardie, Adrien de Mailly, fit la campagne de Russie où il fut blessé. Sous la Restauration, il fut nommé pair de France en 1815, puis aide-de-camp des ducs de Berry et de Bordeaux, lieutenant-colonel de cavalerie et officier de la légion d'honneur. Il se maria avec Henriette de Lonlay-Villepail en 1816 qui lui donna 2 fils et 4 filles. Il survécut à ses deux garçons, morts en 1870 et 1872. Ses trois premières filles épousèrent des fils de grandes familles nobles tandis que la dernière, Arnoldine-Marie-Pauline devint chanoinesse du chapitre impérial de Sainte-Marie de Brünn en Autriche. Elle hérita du domaine de Mondragon avant qu'il ne revienne après sa mort, survenue le 31 janvier 1925, à son neveu Louis-Gabriel-Raoul de Mailly qui le céda à Alexandre Yvon en 1928.

❶ Portrait d'Adrien de Mailly. Extrait de *Histoire de la Maison de Mailly* par l'abbé Ambroise Ledru, tome II, Paris, 1893.

LEXIQUE

Arêtier : élément de la couverture d'un bâtiment recouvrant l'angle saillant à la jonction de deux pans d'un toit.

Basse-cour : le château médiéval comprend généralement à l'intérieur d'enceintes, une haute-cour où se trouve la tour maîtresse à vocation défensive et résidentielle (pour le seigneur) et une basse cour. Cette dernière, souvent située en contre-bas, est destinée à la protection de la haute-cour et aux fonctions domestiques.

Châtellenie : au Moyen Âge, premier niveau territorial dans la hiérarchie féodale sur lequel le détenteur d'un château exerce son autorité administrative, judiciaire, fiscale et militaire.

Chevet : extrémité extérieure de l'église du côté du chœur.

Chœur : partie de l'église réservée au religieux.

Clin : bardage dont les planches se recouvrent partiellement.

Colombage : voir pans de bois. La colombe est une pièce de charpente verticale assemblée aux sablières, basse et haute.

Croupe : versant de toit triangulaire réunissant les deux pans principaux d'un toit.

Cuisson en réduction : fin de cuisson en atmosphère close empêchant l'apport d'oxygène dans le four et donnant aux céramiques une couleur du bleu-gris au noir.

Époque Moderne : période historique comprenant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Fait : mot ancien désignant le faitage, pièce horizontale supérieure de la charpente à laquelle est reliée l'une des extrémités des chevrons.

Faux-appareil : technique de décor mural imitant l'appareillage en pierre de taille.

Fief : bien, revenu ou terre concédé par un seigneur à son vassal.

Gouttereau : mur sur lequel s'appuie la base du toit portant ou non une gouttière (opposé au pignon).

Grisaille : vitrail représentant des motifs ornementaux et modelés à l'aide d'une peinture noire ou grise.

Grison : roche à l'aspect assez grossier, formée d'un agrégat de cailloux soudés par un ciment ferrugineux lui donnant sa couleur rouille, brune. À ne pas confondre avec le grès roussard de la même couleur mais constitué de grains fins.

Mâchicoulis : ouvrage défensif formé d'une galerie sur consoles constituée d'orifices pratiqués à la périphérie d'un plancher permettant le lancer vertical de projectiles au pied du mur.

Néogothique : style architectural en vogue en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mettant à l'honneur les formes et les décors de l'architecture gothique de la fin du Moyen Âge, caractérisé notamment par l'arc brisé et la voûte sur croisée d'ogives.

Oculus : baie de forme circulaire.

Pan de bois : assemblage de pièces de charpente formant l'ossature d'un mur.

Pilastre : élément vertical encastré dans un mur et formant une faible saillie rectangulaire, il est complété d'une base et d'un chapiteau.

Pouce : unité de mesure ancienne dont la longueur équivaut à 2,54 cm.

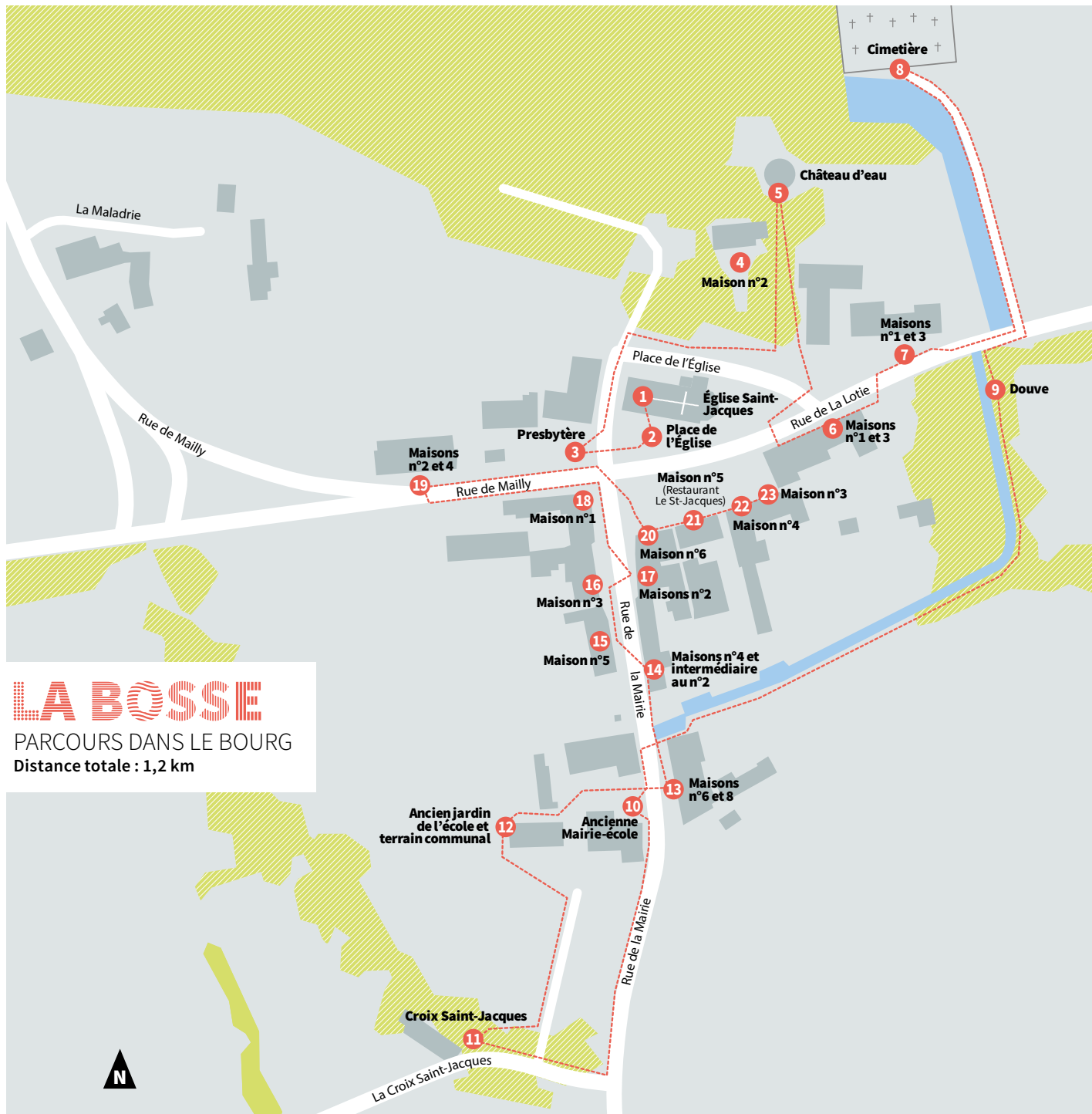
Retable : du latin *retro tabula altaris* qui signifie en arrière de l'autel. Décor architectural vertical formant la contre table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.

Rusticage : technique utilisant le ciment pour créer des décors imitant le bois, très en vogue du dernier quart du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale.

Tabernacle : petite armoire fermant à clé, posée sur l'autel, destinée à la conservation de l'Eucharistie.

Terrier : registre, accompagné de plans, contenant la liste des détenteurs de terres et/ou de bâtiments dépendant de la seigneurie et l'indication des redevances qui y sont rattachées.

Tuile de rive : tuile à angle droit permettant de couvrir le chevron de rive (posé à l'extrémité du toit).



LA BOSSE
 PARCOURS DANS LE BOURG
 Distance totale : 1,2 km



Château de Mondragon (© Région Pays de la Loire, Inventaire Général, P-B Fourny).

Document édité en 2023 par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois à 3000 exemplaires, sur papier issu de forêt gérées durablement, certifié PEFC.
Rédaction : Sylvie Lemercier. **Recherches :** Philippine Piel, Sylvie Lemercier, Marie Ferey.
Remerciements : au Service régional de l'inventaire du Patrimoine des Pays de la Loire et en particulier à Marie Ferey, aux Archives départementales de la Sarthe, à la commune de la Bosse, à Élisabeth Allaneau, Raymond Bellencontre, Marie-Claire Boutard, Pascal Yvon, Monique Bouvier-Krokos, Yves Guyard, Alain Rocheron, Claude Valienne, à Michel Chaduteau, Marc Bessaguet, Association Les Châteaux d'eau de France ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à cette publication, au Musées du Mans.



Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité des actions proposées. Aujourd'hui un réseau de 202 villes et pays offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité, les pays de la Vallée du Loir, Coëvrons-Mayenne, du Vignoble Nantais ainsi que les villes de Vendôme, Le Mans, Laval, Angers, Saumur, Nantes, Saint-Nazaire, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes à destination des visiteurs individuels du printemps à l'automne et toute l'année pour les groupes.

“IL GRIMPA (...) LA FORTE CÔTE DE LA BOSSE À LAQUELLE LE VILLAGE, DOMINANT UNE PÉRIPHÉRIE DE FORÊTS ET D'HERBAGES, LE DÉPLOIEMENT D'UN PAYSAGE EN FORME DE CIRQUE MONTAGNEUX ENCLAVÉ ENTRE DES ÉMINENCES RÉDUITES À L'ÉTAT DE PÉNÉPLAINE, DOIT SON NOM. ”

Catherine Paysan, *Comme l'or d'un anneau*, 1^{ère} édition, Denoël, 1971.

Fondé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission de “recenser, étudier et faire connaître” le patrimoine urbain, architectural, artistique et mobilier de la France. Depuis 2004, cette compétence a été transférée aux Régions.

Ainsi, la Région des Pays de la Loire poursuit cette mission sur l'ensemble du territoire régional, en partenariat avec les communes et leurs groupements, les Départements, les Pays.

Les résultats des études d'inventaire réalisées forment des dossiers largement documentés sur les œuvres retenues accessibles à tous sur le site <https://gertrude.paysdelaloire.fr>

Situé au nord-est de la Sarthe, le Pays du Perche Sarthois forme un territoire de transition et de diversité à la limite des aires géographiques du Maine, de la Normandie et du Val de Loire. Il offre une mosaïque de paysages, des collines du Perche au plateau calaisien, dont il résulte une grande variété architecturale.

Depuis 2006, le Pays mène, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l'inventaire du patrimoine de son territoire. En 2017, une nouvelle étude a été engagée afin d'étudier les bourgs, à travers leur morphologie, leur architecture et leurs relations avec l'espace rural.

Retenu parmi onze autres bourgs pour une étude approfondie, La Bosse est marqué par son origine médiévale et par le XIX^e siècle. L'aménagement du chemin de grande communication n°49 traversant le bourg (actuelle D7) a entraîné la modification ou la reconstruction des maisons qui la bordent.

Ce circuit vous propose de partir à la découverte d'une partie de ce patrimoine identifié pendant l'inventaire. Majoritairement privés, les lieux présentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l'intérieur des propriétés et de respecter l'intimité des habitants.

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

24 avenue de Verdun, 72400 La Ferté-Bernard

02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr

www.perche-sarthois.fr  

Mairie de La Bosse

7 Rue de la Mairie 72400 LA BOSSE

02 43 93 15 03 / mairie.labosse72@wanadoo.fr

